

PROJECT

BY V-LINE

FR Guide d'Installation

Surfaces aptes pour l'installation, recommandations générales :

Les surfaces devront être propres et sans poussière.

Le sol SPC Clipsable PROJECT inclus dans sa structure une sous-couche isolante conçue spécifiquement pour les caractéristiques mécaniques de ce type de sol : excellent confort de marche, résistance thermique optimale aux sols radiants, réponse acoustique optimale, etc.

N'utilisez aucune autre sous-couche, car le manque de densité peut entraîner des dérèglements dans les emboitements des lames, provoquant des joints ouverts dans l'installation. Dans le cas où vous pensez que vous devriez appliquer une sous-couche isolante supplémentaire, consultez au préalable votre distributeur ou point de vente.

Toujours protéger les pieds et les roulettes des meubles pour prolonger la durée de vie de votre sol.

Surfaces aptes:

- Sols chauffants jusqu'à 33° C (toujours consulter votre distributeur sur la méthode d'adaptation du sol de la pièce).
- Sols céramiques sans dénivelé ni carreaux cassés.
- Sols en ciment correctement traités avec des résines ou des peintures réparatrices.
- Surfaces légèrement texturées ou poreuses.
- Le type de sol existant et son état détermineront la faisabilité d'une installation optimale.

Dimensions:

- Ne pas installer plus de 12 mètres linéaires d'un seul tenant dans aucun des 2 sens de poses de la pièce, ni dépasser en aucun cas les poses de 12 m x 12 m sans joints.
- Accorder une attention particulière aux objets lourds (+ 100 Kg / m²) dans les pièces et à tout élément susceptible d'empêcher la contraction ou la dilatation de l'ensemble de l'installation.
- Dans les grandes salles (plus de 100 m²) avec des vitres qui laissent pénétrer les rayons du soleil de manière continue pendant plus de 2 heures par jour, veiller à ce que la température à la surface du sol ne dépasse jamais 45 °C.
- Aucune partie de la salle ne doit être en contact direct avec l'extérieur et ses agents atmosphériques (neige, pluie, chaleur ou froid extrême).
- Les poses 12 m. x 12 m. elles doivent être installées dans des pièces carrées ou rectangulaires, jamais dans un ensemble de pièces reliées par des couloirs ou des passages de porte.
Si vous avez des questions sur cette section, consultez votre distributeur.

Observations :

- Assurez-vous que tous les paquets ont le même numéro de série. Des paquets avec un nombre différent peuvent présenter de légères différences de tonalité ou de luminosité.
- Ne pas installer dans les zones exposées en permanence à la lumière du soleil.
- Ne pas installer dans les zones avec humidité et chaleur continue comme les saunas, etc. Nous recommandons de toujours consulter votre distributeur pour toute utilisation dans des conditions spécifiques ou particulières.
- Ne pas installer dans des espaces d'humidité et chaleur élevée comme les saunas, etc...
- Ne pas installer sur un parquet flottant.
- N'ajoutez aucun type de sous-couche (mousse) supplémentaire, elle est déjà intégrée au revêtement.
- Consulter votre distributeur en cas d'anomalie observée sur la surface à recouvrir.
- Ne bloquez pas le sol. N'utilisez en aucun cas un élément susceptible d'immobiliser le mouvement naturel du matériau. Ne pas visser ou clouer des éléments pour maintenir le revêtement de sol, ne pas sceller les joints (ceux-ci agissent comme un mur une fois secs) ou les espaces d'expansion périmétriques, ne pas placer de meubles lourds sur le sol PROJECT tels que des armoires encastrées, des îlots, des cuisines, etc.
- S'il n'est pas possible de placer des plinthes dans l'installation, soit pour des raisons esthétiques, soit en raison d'un trébuchement dessus, il est recommandé d'utiliser des finitions ou des plaques de type bourrelet (jamais collées au sol, collées au mur). N'utilisez en aucun cas des mastics silicones, mastics ou autres types de mastics pour combler le vide de dilatation entre le sol et le mur. Cela empêcherait la libre expansion de la chaussée. Un plancher flottant doit TOUJOURS rester flottant.

Préparation :

Laisser entreposées horizontalement les lames de SPC dans les pièces où elles doivent être placées au moins 48h. avant l'installation. La pièce doit avoir une température ambiante constante comprise entre 15 et 25 °C et un taux d'humidité compris entre 30% et 50 %.

Vérifier attentivement toutes les lames avant leur installation

Vérifiez que toutes les lames correspondent au modèle que vous avez choisi avant l'installation.

Éliminer tout reste de colle ou de résidu du sol de base.

Les chapes de ciment doivent rester en séchage au moins 60 jours après leur application, le taux d'humidité devant être inférieur à 3 % (vérifier à l'aide de compteurs spécifiques).

Réparer les dénivelés dépassant 1 mm / mètre linéaire.

Outils nécessaires à l'installation :

- Cutter, scie manuelle ou scie sauteuse
- Un mètre
- Crayon feutre
- Kit d'installation (barre de traction, maillet double têtes et jeu de cales)

Installation :

1. Vérifiez toutes les lamelles avant et pendant l'installation pour vérifier leur bon état. Jamais des lattes en mauvais état ou défectueuses doivent être utilisées. Une fois installé, il sera considéré comme accepté et donc aucune réclamation ne peut être faite.
2. Commencer dans un coin en plaçant la première lame avec le côté clic mâle contre le mur.
3. Utiliser les cales le long de la première ligne de lames pour maintenir la distance de dilatation (5 à 8 mm, sont suffisants).

IMPORTANT : Ne pas fixer le sol à la base par des vis, colles ou tout autre système de fixation, car le revêtement doit rester flottant et ne pas être en contact avec aucun obstacle tels que les tuyaux, les cadres de portes, les colonnes. Ne pas suivre cette règle invaliderait la garantie.

4. Pour placer la lame suivante, insérer la languette dans la fente de la lame adjacente avec un angle d'environ 15 à 20 degrés.
5. Continuer à connecter le premier rang jusqu'à ce que vous atteigniez la dernière lame.
6. Placer la planche en la tournant à 180 degrés, avec le dessin vers le haut, mesurer et marquer la plaque.
7. La lame peut être coupée directement à l'aide d'un cutter appuyé sur une règle métallique, bien qu'il soit conseillé d'effectuer les coupes avec une scie sauteuse munie d'une lame pour plastiques ou d'une scie circulaire. Toujours faire preuve de la plus grande prudence lors de cette opération.
Dans le cas d'une coupe avec cutter, repasser la marque jusqu'à trois fois doucement et forcer doucement les deux extrémités de la lame dans le sens opposé de la coupe jusqu'à ce que celle-ci se casse complètement.
8. Une fois la première rangée de lames installée, commencer la nouvelle rangée avec le morceau de lame restant de la première rangée. Pour assurer la stabilité de l'ensemble de l'installation, celle-ci doit avoir au moins 30-40 cm de longueur.
9. Pour placer la deuxième lame de la deuxième rangée, insérer la partie mâle de la partie courte de la planche dans la première planche. Maintenir la plaque inclinée de 15 à 20 degrés et appuyer doucement sur la lame jusqu'à obtenir la jointure longitudinale parfaite.
10. Continuer l'assemblage des lames jusqu'à la fin de la rangée et procéder comme au dernier rang. Continuer l'assemblage des lames jusqu'à la fin de la file, en procéder de la même façon pour la dernière lame que celle de la 1ère file.
11. Lorsque vous arrivez au mur, pour terminer la dernière rangée, placer les lames avec le décor vers le bas et tracer sur la lame avec un marqueur la largeur manquante pour rejoindre le mur.
12. Couper les cadres des portes et abaisser les battants avec une scie à main, en utilisant de guide une lame.

Dans les installations où les pièces peuvent subir des changements brusques de température, il est recommandé d'effectuer des joints de dilatation dans chaque pièce.

L'utilisation de joints de dilatation est obligatoire dans les installations de plus de 12 m de largeur par 12 m de longueur.

Dans tous les cas, consultez toujours votre distributeur sur les règles spéciales d'installation si vous posez des surfaces supérieures à 140 m².

Si des installations de dimensions supérieures doivent être réalisées, consultez toujours votre distributeur. Les réclamations pour joints ouverts et les dommages causés au produit par l'effet de dilatation ne seront pas admissibles si les recommandations ci-dessus n'ont pas été suivies scrupuleusement.

Attention : Évitez toujours de clipper le produit par la force. Le système usiné des lames permet éventuellement leur installation à l'horizontale par pression. Cependant, ce mode de pose peut causer des dommages au système de click qui se traduiront ensuite par des joints ouverts.

Installation sur systèmes de chauffage par le sol :

L'installation sur des sols équipés de systèmes de chauffage par rayonnement électrique est déconseillée par l'effort mécanique et structurel élevé que ce type de systèmes implique pour le revêtement SPC clipsable. La garantie ne couvre pas l'installation sur ce type de chauffage.

L'installation sur des sols équipés d'un système de chauffage par rayonnement d'eau peut se faire selon les directives suivantes :

- Placer une barrière de vapeur entre la chape et la sous-couche isolante, en s'assurant que tous les joints sont scellés.
- Placer des joints de dilatation dans toutes les pièces pour éviter les décompensations de chaleur et d'humidité dans les différentes parties du logement ou local.
- La mise en marche du chauffage doit s'effectuer de manière progressive et jamais de manière brusque.

L'absence de suivi de cette norme entraînerait des changements dans la structure du sol et pourrait entraîner des conséquences irréversibles.

Conseils d'entretien :

Afin de protéger votre sol SPC PROJECT, nous recommandons ce qui suit :

- Évitez tout contact avec la saleté, le sable, la poussière et les substances telles que l'huile et l'asphalte.
- Protégez le revêtement en utilisant des plaques de feutre ou des roues en caoutchouc souple. Utilisez des protections de sol et des meubles avec pieds / roulettes de grandes surfaces (pas moins de trois centimètres de diamètre) pour empêcher l'impact d'objets lourds (+100 kg / m).
- Afin d'éviter des dommages au revêtement, il faut s'assurer que la surface d'appui des chaises ou de tout autre type de mobilier soit arrondie et ne présente pas de bouts pointus, conformément à la norme EN 12529. N'oubliez pas de ne pas placer d'éléments fixes sur le sol, qui peuvent potentiellement empêcher l'expansion/la contraction du sol.
- Évitez les rayures et les trous dans le sol causé par les objets pointus. Si vous avez des meubles ou des chaises à roulettes, assurez-vous que les roulettes soient en caoutchouc et non en plastique dur ou en métal. En cas de doute, consultez votre fournisseur.
- La garantie ne couvre pas la réduction du degré de brillance, des rayures ou des usures, occasionnées par le frottement continu d'éléments ou de meubles en contact direct avec le sol (pieds de meubles, roulettes de chaises, pieds de chaises, etc.), qui ne sont pas convenablement protégés, au moyen de plaques de feutre ou de roulettes en caoutchouc souple, pour protéger le revêtement de sol.
- Maintenir une humidité intérieure relative comprise entre 30% et 50 % tout au long de l'année, afin d'éviter que le sol subisse des changements brusques d'humidité et de température.
La surface de votre nouveau sol PROJECT, qui est essentiellement durable et résistante, ne nécessite pas de traitements supplémentaires. Elle n'a pas besoin d'être poli, verni ou ciré car elle conserve ses propriétés d'origine tout au long de sa durée de vie.

- Les sols SPC PROJECT ont une surface dure, compacte ; il n'est donc pas nécessaire de les nettoyer systématiquement avec un nettoyant-sol humide. Faites-le seulement de temps en temps. L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs à base d'ammoniac ou d'acide peut modifier l'apparence de celui-ci. La garantie ne couvre pas l'installation du sol SPC dans des zones directement exposées à l'extérieur telles que les entrées de commerces, bureaux, etc...

- Évitez l'exposition prolongée au soleil du sol, en particulier aux heures les plus chaudes. La structure du sol PROJECT est composé de polymères, ce qui fait que son comportement physique et ses propriétés sont similaires à ceux du bois. Par conséquent, la chaleur extrême peut provoquer la dilatation des lames en créant un effet d'expansion. Pour éviter les inconvénients occasionnés par la dilatation éventuelle des lames, les instructions de stockage doivent être rigoureusement suivies, ainsi que toutes les indications du présent Guide d'installation et celles contenues dans le document contenant les Conditions de garantie.

- La couche d'usure qui protège les sols PROJECT a été soumise à des contrôles de qualité rigoureux et testée dans des laboratoires officiels pour garantir ses propriétés de résistance à l'abrasion ; toutefois, l'installation négligente, l'utilisation abusive ou l'entretien inadéquat du sol peut entraîner des détériorations occasionnelles.
Veuillez consulter les instructions d'entretien et respecter les limites d'utilisation de notre sol PROJECT.
Nous vous recommandons de réserver quelques lames de rechange en cas de rupture ou d'accident du sol. Les lames doivent être remplacées par un professionnel.